

Le ravitaillement dans les camps du maquis du Vercors

Alain Raffin

Les premiers « camps-refuges » n'auraient pas pu survivre sans le soutien, actif ou passif, de la population du Vercors. Le ravitaillement des camps connut tout d'abord une période d'improvisation. Mais, rapidement, les mouvements résistants organisateurs de ces premiers camps, Combat et Franc-tireur, se sont « professionnalisés ». Ils se sont organisés pour financer l'achat de ravitaillement en créant des filières d'approvisionnement sûres. À compter du printemps 1943, la survie des camps dépend de la solidité de ces mouvements. L'organisation Lanval de Grenoble, créatrice du maquis de Tréminis, qui a perdu de son influence suite à la violente attaque allemande de l'automne 1943, est en profond désaccord avec les chefs de ce maquis. Le camp tentera de se reformer, après cette attaque, mais sans véritable soutien, il rejoindra le maquis de Mallevial. À cette époque, le terme « grelu » [*origine régionale : « pauvre, misérable »*] était le qualificatif employé par les civils, non résistants, tant la mise et la corpulence de ces premiers maquisards faisaient peine à voir.

Au C2, débusqué par les Italiens, on manquait de tout : un jour, on mangeait des tomates, un autre jour, des carottes, le lendemain du veau, et les quatre jours suivants, plus de ravitaillement. Les camps C3 et C5 durent prendre à partie les ravitailleurs d'un petit groupe campant aux Écouges (Isère), qui venaient sur leur territoire à la recherche de subsistance. En février 1944, le mouvement Franc-Tireur reçoit une allocation du Conseil National de la Résistance, créé le 27 mai 1943 et présidé par Jean Moulin, et un soutien financier de « mécènes » de Villard-de-Lans. En mars 1943, M. Bally, *Ricky*, agent commercial en alimentation, employé au Comité Consultatif à la Répartition du Ravitaillement, organisme chargé d'évaluer les réserves alimentaires en période de guerre, permit l'infiltration chez un épicier en gros et l'acquisition de 2 000 kilogrammes de confiture achetés à prix coûtant. Ils furent acheminés par un fromager vers le maquis de Saint-Ange et les autres camps du mouvement Combat.

Le tabac était rationné et sévèrement contrôlé ; à cette époque, les dangers liés à sa consommation n'étaient pas à l'ordre du jour. Dans les camps du Vercors, qui comptaient de nombreux fumeurs, on passait par une filière de production de la basse vallée de l'Isère. Le tabac était en feuilles grossièrement hachées et avait un goût âcre et fort, plutôt apprécié par les fumeurs de pipe. Le tabac « officiel », obtenu avec les cartes d'alimentation auquel s'ajoutait celui obtenu par les coups de main des corps-francs chez les débitants de tabac, était bien plus apprécié des maquisards, fumeurs de cigarettes. Avec les premiers parachutages arrivèrent les premières cigarettes anglaises ou américaines, rapidement appréciées par les fumeurs.

Avec le retour des bergers d'estivage, le menu des camps fut amélioré avec de la viande fraîche, ovine ou bovine, « achetée » sur pied et à un prix convenu, ou encore « chapardée ». En mars

1943 à la baraque du col de Lachau, premier cantonnement du C6, un veau, dont la viande suspendue au plafond ne dégelait pas, constituait tout le stock de ravitaillement. Plus tard, à la Grange de Vauneyre, au nord du col de Lachau, le C6 reçut un tonneau de viande salée. Incapables de se prononcer sur l'origine de cette viande, les maquisards la baptisèrent « bouc » car, même après dessalage et cuisson, elle restait coriace et son odeur était toujours aussi présente. Lorsque le ravitaillement du C6 tardait à venir, on « prélevait » un mouton qui avait eu la mauvaise idée de s'écarter du troupeau en s'approchant trop près de la forêt. Toujours au C6, une vache achetée fut dévorée en moins de huit jours, le camp ne manquant pas d'appétits carnassiers. Au C3, comme dans de nombreux camps du Vercors, l'achat d'une vache soustraite au contrôle des inspecteurs qui fit dire à certains maquisards : « *en somme, une clandestine, comme nous* », fut une aubaine pour ces garçons, le plus souvent résignés à une nourriture végétarienne. Dans ses mémoires, Marc Serratrice, *Crainquebille*, nous conte, non sans humour, cette période où les estomacs ne crièrent plus famine :

« Il fallait procéder à l'abattage de l'animal, c'est Dédé, le fils du boucher d'Autrans qui se charge, devant une trentaine de spectateurs curieux, de voir trucider d'un coup de révolver en plein front la malheureuse vache qui s'écroula comme une masse, l'image même d'une exécution. Après les opérations de dépeçage et de désossage, chacun s'activait pour donner un coup de main, brasser le sang pour faire le boudin, nettoyage et raclage des boyaux, à la source de Nave, à consommer rapidement en plat de tripes à la mode Vercors... Dans les jours suivants, rien ne fut gaspillé, même les os finirent dans un bouillon pour la soupe. On fit durer la viande le plus longtemps possible, mais elle était menacée par les chaleurs de l'été ; la glacière, improvisée dans le fond d'une profonde crevasse, ne permettait pas une conservation trop longue. Vint le moment où il fallut mettre les « bouchées doubles », et, à tous les repas, on servait à chacun une pleine gamelle de viande baignant dans sa graisse. Ce régime excessif eut pour conséquence de rassasier les hommes, mais de leur donner « la courante ». Les cuisiniers vécurent une période faste tant que dura cette abondance, eux qui si souvent étaient brocardés pour l'indigence de leurs menus ». Une telle période ne se reproduira qu'une seule fois au C3.

Les achats de ravitaillement se faisaient toujours à prix coûtant, le financement étant assuré par des fonds provenant de Londres *via* Lyon. Après la vague d'arrestations suite à l'affaire de Mens en mai 1943, la rupture des connexions avec Lyon posa de graves problèmes financiers aux ravitailleurs et les liens ne furent renoués qu'en juillet 1943.

La création des équipes civiles, formées de résistants sédentaires, et chargées de la sécurité du camp implanté dans le secteur proche de leur village, constitua un réel progrès dans l'approvisionnement. Les équipes d'Autrans et de Méaudre en nord-Vercors apportèrent une aide substantielle et sans faille aux camps dont elles avaient la charge : C3 pour Autrans, C5 pour Méaudre.

Dans chacune de ces équipes, quatre de ses membres étaient directement affectés au ravitaillement sous le commandement d'un responsable « ravitaillement » pour les tâches suivantes :

- Ravitaillement en lait, fromage et beurre ;
- Dépôt du ravitaillement journalier, en général dans une ferme isolée ;
- Ravitaillement en pain ;
- Ravitaillement en viande.

Ces équipes civiles participèrent régulièrement à la garde de nuit dans les gorges de la Bourne au cours des six premiers mois de 1944, et reçurent une formation militaire clandestine prodiguée par le sergent Buisson, de l'équipe civile d'Autrans. Elles combattirent aux côtés de la compagnie *Philippe* pendant la bataille du Vercors. Plusieurs des leurs furent fusillés par les Allemands lors des répressions de juillet et août 1944. Les mairies du plateau fournissaient cartes d'alimentation et tickets de rationnement, mais leurs possibilités étaient limitées face à une augmentation trop forte du nombre de cartes, qui aurait pu éveiller les soupçons de l'administration de Vichy. Roméo Secchi, *Robert*, chef du C3, était en relation avec un certain *Bob*, à la mairie de Grenoble, qui lui procurait des cartes d'alimentation avec tickets, par l'intermédiaire d'Odette Serratrice, sœur de Marc, *Crainquebille*, et employée au service des cartes d'alimentation. Ces cartes étaient remises au service du ravitaillement et permettaient l'achat dans le circuit officiel ; les missions vers Grenoble pour en prendre livraison étaient confiées à *Crainquebille*. C'était sa sœur Odette qui les lui remettait, une occasion pour chacun de prendre des nouvelles de l'autre. Le boulanger de Méaudre, Léon Martin, fournissait les camps C5 et C3 en boules de pain et en blé concassé, base de l'alimentation quotidienne avec les produits laitiers. Le détournement des denrées alimentaires n'était pas aisé, les contrôles étaient sévères pour ces fournisseurs illégaux. À la campagne, cependant, les possibilités de détournement étaient plus grandes qu'en ville. Certains jours, les livraisons de pain étaient bien inférieures aux besoins, voire inexistantes. La composition des menus journaliers restait tributaire du ravitaillement. Chaque jour, les cuisiniers devaient faire de petits miracles pour apprêter une nourriture rarement variée et peu diététique. Le menu du petit-déjeuner au C3 se composait d'un *ersatz* de café à base d'orge grillée, de pain, de beurre ou de fromage, et de rares fois de confiture. À la mi-journée, en fonction des livraisons, on trouvait au menu des pommes de terre ou des « fayots », parfois de la viande, jamais de légumes frais, remplacés à la belle saison par les framboises sauvages et les myrtilles récoltées par chacun aux alentours du camp ; on buvait l'eau de son bidon. Pour le repas du soir, le menu était pratiquement immuable, une soupe épaisse de blé concassé, avec du pain et du fromage produit dans le Vercors.

Chaque camp possédait une caisse avec un peu d'argent, ce qui permettait de financer quelques achats nécessaires à la vie du camp. Le chef du C3, *Robert*, décida, pour accueillir dignement le C1 qui cantonnait provisoirement pour deux jours au C3, d'acheter un tonneau de Clairette de Die et de l'offrir aux maquisards du C1. *Jules* en abusa, et, complètement ivre, se retrouva seul

dans une grange pleine d'armes et de munitions. Sans le sang-froid et le savoir-faire de *Boby*, l'adjoint de *Robert*, l'affaire aurait pu mal tourner. La consommation d'alcool était tolérée par les chefs dans certains camps et proscrit dans d'autres.

Une tentative de rationalisation des camps par le chef militaire du Vercors, Alain Le Ray, *Rouvier*, fut mal interprétée par les villageois d'Autrans et de Méaudre qui considéraient les maquisards comme « leurs petits ». De nombreux habitants étaient en effet pleins d'attentions pour leurs maquisards. Le projet de *Rouvier* était notamment d'étendre au nord-Vercors ce que *Narcisse Geyer, Thivollet*, avait mis sur pied au sud-Vercors, à savoir, un service centralisé de ravitaillement, et d'apporter ainsi aux camps une plus grande autonomie de mouvement, ce qui évitait de compromettre les habitants des villages.

Le 24 juin 1944, par une note de service, le chef civil de la zone sud du Vercors, Benjamin Malossane, ordonnait la restriction des horaires d'ouverture concernant les débits de boissons et autres établissements :

Nous, chef civil du Vercors (zone sud),

Arrêtons ce qui suit :

À compter de ce jour, les cafés et débits de boissons seront fermés chaque jour, sauf les dimanches et fêtes, de 14 à 18 heures.

Les hôtels et restaurants pourront toutefois servir à manger jusqu'à 14 heures 30, mais ne pourront servir à boire qu'aux seuls clients prenant leurs repas dans l'établissement.

Cet arrêté ne modifie en rien les prescriptions de notre arrêté en date du 21 juin 1944, fixant à 23 heures la fermeture des cafés, hôtels, restaurants et tous débits de boissons.

Les contrevenants verront leur établissement fermer temporairement et même définitivement en cas de récidive.

Les maires, Commandants de Place, la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vercors, juin 1944, signé Malossane

Ce second arrêté faisait suite à celui du 21 juin 1944, limitant les heures d'ouverture des débits de boissons et dont nous ne possédons pas de copie. C'est un acte à la fois policier et politique, qui requiert le secours de la Gendarmerie nationale et de l'armée pour son application, quelques jours avant la proclamation officielle de la République Libre du Vercors.

Dans cette seconde note, datée du 11 juillet 1944, Malossane, devenu président de la Commission du Ravitaillement et sous-préfet, prend des dispositions strictes concernant les rations journalières de pain :

République Française

Le Chef civil (ZS)

Président de la Commission du Ravitaillement

à :

La soudure du blé s'avère difficile, elle deviendrait impossible si nous maintenions les prévisions actuelles. Aussi, le Comité de Libération du Vercors a-t-il décidé de ramener de 500 à 400 grammes la ration quotidienne de toutes les troupes (officiers, sous-officiers, hommes de troupe), à dater du 15 juillet 1944.

Toutefois, la ration de 500 grammes sera maintenue pour les troupes se trouvant en ligne, et pendant le temps seulement qu'elles resteront en ligne.

Une stricte économie de pain sera nécessaire pendant les quelques jours qui nous séparent encore des rentrées de la nouvelle récolte.

Je vous serai obligé de donner des consignes aux troupes placées sous vos ordres en conséquence.

Destinataires :

Clément (Eugène Chavant)

Commandant Hervieux (François Huet)

Vercors, 11 juillet 1944, signé Malossane

Quelques jours après la proclamation officielle de la République du Vercors, le 3 juillet 1944, la Commission « Ravitaillement » avait autorité sur l'ensemble du Vercors. Son rôle était de mettre en commun toutes les ressources du plateau au service de la populations civile, et maquisardes, devenues militaires. Elle était adressée pour information, à Eugène Chavant, *Clément*, Préfet du Vercors, depuis la proclamation de la République Libre du Vercors et au commandant Huet, *Hervieux*, chef militaire du Vercors. Dans ses fonctions de préfet, Chavant était secondé par deux sous-préfets, Raymond Tézier et Benjamin Malossane, respectivement installés à La-Balme-de-Rencurel et à La-Chapelle-en-Vercors. Tous deux jouèrent un rôle central dans l'administration du Vercors libéré, du 9 juin au 21 juillet 1944.

Sources :

Ouvrage collectif *Le Vercors raconté par ceux qui l'ont vécu*, Grenoble, édité par l'ANPCVV, 1994.

Paul et Suzanne Silvestre, *Chronique des maquis de l'Isère*, Grenoble, Editions des Quatre-Seigneurs, Grenoble, 1975.

Gilles Vergnon, *Eugène Chavant, du « poilu » au chef de maquis*, Département de l'Isère, Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, septembre 2014.

Marc Serratrice, *Avoir 20 ans au maquis du Vercors, 1943/1944*, Avon-les-Roches, éditions Anovi, mai 2014.

« Monographie mémorielle » de Marc Serratrice, distribuée aux anciens du C3 (qui a servi de base aux mémoires de l'auteur).

Le *Bulletin des Pionniers du Vercors*, n° 90, avril 1995, Texte de Gilbert Landau, *Didier*, du C1, ANPCVV, Grenoble.

Archives de l'ANPCVV (Grenoble).